

30 Octobre 1728

Aujourd'hui au Greffe de la Jurisdiction Royale  
de Montreal, Pardevant le Greffier en Jelle  
Soubique est comparee Madeline Vanier  
femme le Procureur de Francois Dabeau habitant  
de Charles Odour Proche Quebec, laquelle a dit le declarer  
quelle est le mari de Parly de Quebec des le six  
de ce mois le arrive en cette ville le jour

Le 26<sup>e</sup> au 1<sup>er</sup> de ce mois  
Sur laquelle  
a dit intervenue  
avec des  
Signes de  
Confes de Quebec  
Ch. B.

chez, pour poursuivre conjointement avec justice  
ledit sieur de la Roche, l'execution de la sentence  
qui a été rendue en l'espece entre elle & Justice  
ledit land, a l'encontre de Jean Vanier, le autres  
Poursuivres le Reputitions qu'ils ont affaire contre ledit  
Vanier, Protestant contre ledit Vanier de tous  
ses biens Domaines & Interests & autres

Declarant quelle  
s'ira au  
Montreal jusqu'à  
diffinitif,  
Ch. B.

de son exil en cette ville, le retour  
audit Quebec, le generalement de tout ce quelle  
doit le sieur de la Roche Protester, Nizant domicile  
en cette ville, en la maison de St. Etienne voloy de la  
seize Rue Notre Dame en la ville de Quebec  
la maison du Sr. Guenier seize a la basse ville  
Rue Notre Dame donc acte a Montreal audit  
Greffe le trente octobre aut sur leur vingt  
plus presene des Sr. Charles Denois le  
Jacques Diez qui ont signe, led. Comparant  
ayant declaree vele savoir de la Soubique  
lecture faite. / a que dielle

Charles Denois  
Raimbault fils

Do. octobre 1728  
Arrivee de mademoiselle  
Wannier

ARCHIVES  
Du District  
de  
MONTREAL  
Of the  
District of  
MONTREAL